L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 29 SEPTEMBRE, 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Jas. P. Guinault—Au No 174 rue Gravier. —Le contenu d'un restaurant, d'une buvette et d'un salon d'huîtres. Aussi une machine électrique avec éventails; une liste de comptes et réclamations, et privilège du bail.

Par B. Onorato—Au No 181 1/2 rue Sud Remparts—Le contenu d'un magasin de chaussures, comprenant bottes, souliers, installations, etc.

Les élections générales en France.

Quiconque se tient au courant des choses de la politique française et suit avec attention la polémique des journaux de ce pays, a dû être, avant les élections, frappé de l'entêtement avec lequel chacun des soi-disant organes de l'opinion publique spéculait à sa façon et groupait les chiffres, suivant ses préférences—moins par confiance dans le succès de la cause qu'il soutenait, que par espoir d'exercer une pression sur son entourage.

Il en est de même après la bataille électorale. Droite, Centre, Centre-gauche, Gauche et radicaux ou socialistes s'ingénient à torturer les faits, à en dénaturer le sens, à leur donner une interprétation favorable au parti ou à la fraction du parti qu'ils servent—autant, plus, peut-être—par intérêt que par conviction. C'est un état de choses regrettable, mais si l'on veut se montrer juste envers la nation française, on avouera qu'elle n'a rien inventé, et qu'il en a été de même, à toutes les époques, dans toutes les contrées du globe, chez tous les peuples libres.

Ces petitesses, ces exagérations, ces injustices, se conçoivent dans le pays même, au milieu de la mêlée des partis et des passions qu'ils excitent. On la comprend encore chez des nations voisines, qui ont, soit des intérêts territoriaux à défendre, soit des principes gouvernementaux à sauvegarder. Il est naturel que les monarchistes français cherchent à dénaturer les résultats d'élections dont les meneurs ont la prétention d'assurer l'avenir de la République; il est naturel que l'Allemagne et l'Italie s'évertuent à interpréter la victoire de tels ou tels candidats, comme favorable ou défavorable à la paix ou à la guerre, qu'elles redoutent ou désirent.

Mais, ici, en Amérique, au-delà de l'Atlantique, à deux milles lieues de la France, à une distance et dans des conditions politiques et économiques telles, que les événements de là-bas ne peuvent exercer aucune influence, heureuse ou malheureuse, sur la situation intérieure, l'impartialité la plus stricte est de mise et de convenance; le seul sentiment qu'il nous soit possible d'éprouver, est celui de la sympathie, de la bienveillance, envers une nation à laquelle nous unissent, à travers les mers, une amitié vieille d'un siècle, et la similitude des institutions.

C'est ainsi que nous devons envisager et que nous envisageons les élections qui ont eu lieu, il y a, aujourd'hui, huit jours.

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est le calme inaltérable au milieu duquel elles se sont passées. La tranquillité la plus parfaite n'a cessé de régner d'un bout à l'autre de la République, durant la journée de dimanche. C'est un beau spectacle que celui de ces deux cent mille ouvriers des faubourgs de Paris, à la tête chaude, au tempérament ardent, dont la plupart sont imbus d'idées et de passions, parfois dangereuses, remplissant silencieusement, en bon ordre, leur devoir de citoyens et de souverains. Pas un rassemblement aux allures séditieuses, pas un seul acte de violence. Nous connaissons des populations qui, si habituées qu'elles soient, depuis longtemps, à l'exercice de ces mêmes franchises, ne savent conserver, en semblables circonstances, ni autant de sangfroid, ni autant de modération.

Ce qui fait le plus grand honneur à ce peuple, indépendamment du calme admirable que nous venons de signaler, c'est l'absence complète du mobile grossier de l'intérêt personnel. Chacun a ses idées plus ou moins vraies; ses opinions plus ou moins légitimes; ses préférences plus ou moins justifiées. Il vote pour elles; il lui arrive même de se battre pour les défendre; jamais pour toucher une pièce de monnaie.

Voilà le peuple que l'on prétend corrompu, ingouvernable. C'est plus qu'une erreur: c'est une calomnie. Il n'en est pas de plus sain; à en juger par le spectacle qu'il vient de nous donner, il n'en est pas de plus facile à conduire, de plus capable de se conduire lui-même. Nous ajoutons—et c'est la caractéristique de tout peuple digne et capable de liberté, de "self government"—nous ajoutons qu'il n'en est pas de plus disposé à livrer la direction des affaires aux influences naturelles, légitimes; à la position sociale, à la probité, au talent, aux services rendus.

Ce sont les classes dirigeantes, celles d'en bas comme celles d'en haut, qui sont fautives, en France. Elles se sont entichées de prétentions surannées, de formes gouvernementales, de formules administratives, qui ne sont plus de notre temps. A une époque de tolérance qui s'étend à tout, de libéralisme universel, elles sont restées intolérantes et autoritaires; elles veulent imposer leurs volontés envers et contre tous. Elles ne comprennent pas que l'on pense autrement qu'elles, que l'on vote autrement qu'elles, qu'après les avoir, hier, élevées au pouvoir, par un acte de la plus stricte légalité, on puisse, demain, par un acte également légal, les en faire descendre. Elles prônent les principes républicains tant qu'ils leur sont favorables; elles cherchent à les violer quand il s'agit d'autrui, et, pour atteindre leur but, *per fas et nefas*, elles en arrivent à des alliances monstrueuses, auxquelles la masse ne comprend rien, qui les déconsidèrent à ses yeux.

Le mal est là. Le jour où la Constitution républicaine ne sera plus encombrée d'obstructions qui ne sont que les reliques, aujourd'hui démodées, de régimes devenus désormais impossibles, la France deviendra la plus conservatrice des nations. Elle l'est déjà, à l'heure qu'il est, et depuis longtemps; elle l'a prouvé, d'une manière éclatante, admirable, dans les élections de dimanche dernier.

Jamais peuple n'a été soumis à tant de tiraillements, de la part des partis ou des fractions de partis en lutte. La division était telle, que dans un grand nombre de collèges électoraux (177) les voix se sont disséminées sur trois, quatre, quelquefois, cinq candidats, d'opinions différentes, et qu'il a été impossible de former une majorité. En dépit de tout, l'élection a conservé un caractère profondément républicain, que l'on ne peut contester.

Certes, le suffrage universel a été soumis à bien des épreuves, depuis 1870; ... [illegible]

brouché un instant. En République il était, en République il est resté. Pense-t-on que la masse des habitants des campagnes, des bourgeois des petites et grandes villes de provinces, des ouvriers des centres manufacturiers, soit composée, en majorité, de partisans bien passionnés de la forme de gouvernement pour laquelle ils ont voté récemment. Non, mais elle les régit depuis dix-huit ans, et ils ne s'y sont pas trouvés plus mal que sous les régimes précédents. Leur grande passion, leur seule véritable politique, c'est le travail. La République ne les a pas empêchés de travailler et d'économiser; ils n'en demandent pas davantage. "Puisqu'elle y est, qu'elle y reste."

Voilà le vœu évident du peuple français. Il l'émet d'autant plus volontiers, que, sous la République, il lui est, plus que sous tout autre régime, permis d'exprimer, de faire prévaloir sa volonté. On lui avait, si souvent, répété qu'il était incapable de se gouverner, qu'il se sent fier d'être son maître, comme de montrer qu'il est capable de l'être et de le rester. Que signifient, après cela, les agitations de surface et de convention des partis, et qu'a-t-il à faire de plébiscites sur une question que, dans l'espace de douze à quinze ans, il a su résoudre, à sa façon, avec une persistance, une autorité qui ne laissent pas prise au moindre doute. "Assez de révolutions comme cela"—tel est le vrai sens des dernières élections générales.

Depuis soixante-quinze ans, il y a, dans la sphère officielle, à la surface du pays, des oppositions qui cherchent à renverser les gouvernements existants, en répétant, sans cesse, le même refrain: "Qu'importe ce qui arrive; tout vaudra mieux que ce que nous avons." Le peuple français répond à cela, avec une énergie et une persistance qui lui fait le plus grand honneur aux yeux des Américains et du monde libéral: "Rien de ce qui peut arriver ne vaudra ce que nous avons; d'abord, parce que nous ne savons pas ce que cela sera; ensuite, parce que cela nous coûtera trop cher."

Nous nous réjouissons, nous autres républicains américains, que ce soit sur la République que le peuple français jette, enfin et définitivement, son dévolu.

Bureau de consultation.—M. le Dr M. Edmond Hincks fait savoir à sa clientèle qu'il vient de transférer son bureau de consultation au No 19 de la rue Baronne, à quelques portes de là où il était anciennement. M. Hincks, on le sait, fait une spécialité du traitement des maladies des yeux et des oreilles. Un avis de lui qu'on lira plus loin, donne ses heures de consultation le dimanche et les jours de la semaine.

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

JOUETS!

Heureux les enfants—voilà le moment ou papa et maman songent le plus à eux. —Déjà les cadeaux commencent—c'est l'avant goût des fêtes—il faut bien les mettre en train, ces pauvres chéris.

M. Damiens, célèbre pour son bon goût, commence à mettre en montre ses importations de jouets—c'est maintenant à l'Etoile Rouge qu'il a son quartier général—et ses vieux et jeunes amis du coin Royale et Toulouse le savent tous, paraît-il—puisque c'est en foule qu'ils lui rendent visite. C'est vrai que c'est bien beau son département de jouets et de fantaisies françaises et américaines—c'est presqu'une grande exposition. Il n'y manque que la Tour Eiffel—et encore elle y est—en miniature.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

Un drapeau de Fontenoy.—Une dépêche reçue de Philadelphie, à Paris, annonce que l'on fait signer actuellement, dans tous les régiments irlandais de milice des Etats-Unis, une pétition apostillée par le consul général de France à New-York et qui sera adressée au président de la République française, pour lui demander "le prêt d'un des drapeaux qui sont aujourd'hui la propriété du gouvernement français et qui ont été portés jadis dans les rangs de la brigade irlandaise de l'armée de France, à la bataille de Fontenoy, le jour mémorable du 11 mai 1745." Si la pétition est favorablement accueillie par le président de la République française, ajoute la dépêche, une délégation d'officiers de l'Irish-American Military Union sera envoyée en France pour aller chercher le drapeau, lui servir d'escorte et de garde. Le drapeau, si le gouvernement français consent à le prêter, figurera dans une grande démonstration que se propose de faire l'année prochaine, l'Irish-American Military Union à Philadelphie.

La fabrication des extraits de viande.—Des singulières révélations viennent d'être faites sur l'industrie de la fabrication des extraits de viande. Récemment, devant le tribunal de police de Colchester, Angleterre, au cours d'un procès intenté par la Société protectrice des animaux contre un individu qui avait traîné son cheval, mourant, de Chelmsford à Colchester, un inspecteur de police fit savoir que ce cheval était mené à un industriel qui exportait des quantités énormes de viandes chevalines, qui étaient transformées en extraits de bœuf.

Chez un marchand de gibier:

—A la rigueur, dit le marchand à un monsieur, je vous laisserais ce faisan pour treize francs.

Le monsieur, saluant poliment:

—Moi aussi.

Dans une réunion publique:

Un candidat.—Citoyens, n'attendez pas de moi de belles phrases. Le moment est venu des résolutions viriles: j'irai droit au but et, s'il le faut, je mettrai les pieds dans le plat.

Un interrupteur.—Alors, faut commencer par les faire truffer.

Gontran, un neveu qui attend un héritage, reçoit la visite de sa tante.

—Ton oncle est malade. Il a une fluxion.

—De poitrine ? demande Gontran avec anxiété.

CAFFIN.—Décédé samedi, 28 septembre 1889, à 9 heures A. M., à l'âge de 68 ans, CHARLES CAFFIN. Les amis et connaissances des familles Caffin, Darcantel, Pinche et Tremé sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, le 29, de sa dernière résidence, coin Nord Peters et avenue Caffin, à 3 heures P. M. Le convoi passera coin Remparts et Esplanade à 5 heures P. M.

MESSE DE REQUIEM.

Une messe de *requiem* solennelle sera dite pour le repos de l'âme de PIERRE LACAZE, le samedi 5 octobre 1889, à 7 heures du matin, à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, rue Jackson, près la rue Constance. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.
29 sept—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe à la mémoire de Dame JOSÉPHINE EULALIE GAIENNIE, veuve de Victor Jacques Vallois, sera célébrée en l'église des Jésuites, le 3 octobre 1889, à (8) huit heures du matin.

Les parents et amis sont invités à y assister.
27 sept au 3 oct

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Fouget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Chambres garnies au No 138 rue Bourbon.

LE DOCTEUR BOUDANEZ,

De retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a repris l'exercice de sa profession. CONSULTATIONS tous les jours de 2 à 3 heures rue de la Douane 179.

Mme E. HUREAU,
MODISTE FASHIONABLE,
No ... RUE DU CANAL.
...

Proclamation.

Le chapeau c'est l'homme, a dit Aristote, dans son célèbre chapitre des.... chapeaux. En cela il était d'accord avec les philosophes et les législateurs de la plus haute antiquité qui regardaient le chapeau comme la partie la plus importante de la toilette de l'homme, attendu qu'il en couvre la partie la plus noble, la tête, siège de la pensée. Aussi a-t-il été de tout temps, l'objet d'ordonnances que l'on ne pouvait enfreindre que sous peine des sévères.

Les anciens rois, dans leurs capitulaires, définissaient le chapeau: "coiffure de l'homme en étoffe foulée, de laine ou de poil". La définition, en même restée dans les dictionnaires les plus autorisés. (Voyez le dictionnaire de l'Académie, celui de Bescherelle, celui de Littré et autres). Aussi le chapeau de paille n'a-t-il jamais été admis que par tolérance, pendant les chaleurs de l'été, à cause de sa légèreté et de sa fraîcheur.

Les lois somptuaires du Moyen Age prescrivaient l'usage du chapeau de feutre, à partir du premier jour de la Lune d'octobre et cette législation a été adoptée, depuis, par tous les peuples civilisés. Dans les deux mondes (voir ladessus une foule de lois passées depuis dans les mœurs et strictement observées dans la bonne société). En conséquence, pour ne pas surprendre les gens et pour les avertir charitablement des dangers qui pouvant courir leurs panamas plus ou moins authentiques et leurs chapeaux plus ou moins de paille d'Italie, la proclamation suivante a été lancée et sera mise en vigueur, à partir du 29 octobre courant:

Boum Boum Proclamation.

Quartier-Général Boum Boom,
Département de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1889.

Attendu que l'époque est venue de mettre bas les chapeaux de paille, et qu'il est de coutume d'en donner avis d'une façon solennelle, avis est donné au public que 100 coups de canon seront tirés, à la tête de la rue du Canal, Dimanche prochain, 29 courant, et qu'à partir de ce moment, tous les chapeaux de paille encourront la peine d'être abattus par n'importe quel projectile que bon semblera.

Le lieutenant d'artillerie, Geo. W. Weingart, est chargé de fournir les munitions nécessaires et les bombes aériennes.

Le Détachement, sous le commandement du lieutenant J. L. Baits, se réunira à 11 heures précises, le dit jour, chez MM. D. Mercier Fils, l'établissement renommé depuis tant d'années du coin des rues Dauphine et Bienville, sans autre avis que le présent.

Le sergent John F. Day, capitaine commandant pour la circonstance le *Precinct du Port*, expédiera un nombre suffisant d'officiers de police pour maintenir l'ordre sur la Levée.

Par ordre du capitaine, A. SAMBOLA,
Commandant le Département Boum-Boum de la Louisiane.

Officiel:
29 sept— W. S. E. SEELHORST, A. G.

DR. FERNAND DE ROALDES.

Le Dr Fernand de Roaldès a l'honneur d'annoncer à sa clientèle son retour à la Nouvelle-Orléans.

Office et résidence—217 rue du Canal.
29 sept—3, 6 oct.

Dr. M. Edmond Hincks.

Maladie des Yeux et des Oreilles une spécialité.

19.........RUE BARONNE.........19

Heures de consultations—De 11 à 12 et de 1 à 3.

Dimanche—De 10 à 11. 29sept—6f

Aviso.

Los que suscriben anuncian al publico que otorgan escrituras en espanol y se hacen cargo de la administracion y liquidacion de sucesiones.

DUCROS y ALEIX,
No 138 Gravier (altos.) Notarios Publicos.
29 sept—1m dim

Club Libéral Français.

Les membres de ce club sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu MERCREDI, 2 octobre, à 8 heures précises.—Objet de la séance de la plus haute importance.

Par ordre du Président,
29 sept—1f M. VERGNOLE.

J. E. NORES

Peut être vu chez

A. Shwartz & Sons

Nos 131 et 133 rue Canal,

Où il sera heureux de voir ses nombreux amis.

29 sept—1f

Changement de local !
Changement de local !

ELKIN & Cie.,

Viennent de transférer leur magasin du No 96 DE LA RUE DU CANAL —AUX—

Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE,
BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec

Stores, Flèches et Corniches.

Nattes et articles de tapissier.

24 oct—1an

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Preston National Bank of Detroit, Mich., un vingtième du billet No 8174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, vendu à Jackson, Mich., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. Gould, Steelton, Pa., un vingtième du billet No 8174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

E. W. CASON,
Agent de la United States Express Co.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de P. A. Dunkler, New York, N. Y., un vingtième du billet No 8174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$300,000
Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank of Denver, Colo., un vingtième du billet No 8174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la City National Bank of Denver, Colo., un vingtième du billet No 8174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

BEN JONAS,
Coureur de la Mutual National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1889.

Les soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un vingtième du billet No 8,174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

J. L. PONCAIRE ET PHILIP LACOSTE,
Bois Gracciato, Lou.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant de Baton Rouge, Lou., un vingtième du billet No 8,174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. N. PASTEUR, Jr.,
Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la National City Bank of Marshall, Mich., un vingtième du billet No 8,174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la City National Bank of Dallas, Dallas, Tex., un vingtième du billet No 8,174, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

V. L. BERNARD,
State National Bank.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la National Exchange Bank, de Dallas, Tex., un vingtième du billet No 8,174, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. N. PASTEUR, Jr.,
Whitney National Bank.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Chicopee National Bank de Springfield, Mass., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un correspondant, par l'entremise de la Wells, Fargo & Co.'s Bank of San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de James H. Lawtin, Boston, Mass., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

100,000.
Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de A. S. Warmkessel, Seventh street, un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. F. Gossett & Co South Carrollton, Ky., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de D. W. Gibbons, Cleveland, Ohio, un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. W. Austin, 27 Law Exchange, Buffalo, N. Y., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

E. W. CASON,
Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Dyer & Moore, Richmond, Tex., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 10 septembre 1889, vendu à Ashtabula, Ohio, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John E. Hovey, Boston, Mass., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Southern Express Company.

Avis.

$100,000.
Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Dr. A. W. Tyrrell, Washington, D. C., un vingtième du billet No 39,526, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Chas. L. Hoffner, Bethlehem, Pa., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de A. J. Robinson, York, Neb., par l'entremise de la First National Bank of York, Neb., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000
Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John O'Brien, Fall River, Mass., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Fred. Lindell, Tama, Iowa, un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Sophia Orrell, Stamps, Ark., par l'entremise de la Texarkana National Bank, de Texarkana, Ark., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

V. L. BERNARD,
State National Bank.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James Doherty, 311 West Forty-Sixth street, New York, N. Y., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de W. A. Nelson, 201 Front Street, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de E. Fullerhake, 79 Stevenson street, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Henry Schimmel, Los Angeles, Cal., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Farmers and Merchants National Bank of Baltimore, Md., un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième aux bureaux de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Paul H. Kuschert, Davenport, Iowa, par l'entremise de la Iowa National Bank of Davenport, Iowa, un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank.

C. A. [illegible],
Commis de nuit, U. S. Ex. Co., Chattanooga, Tenn.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. C. Hamill, Cleveland, Ohio, un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000.
Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de ... un vingtième du billet No 69,159, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 10 septembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.
28 sept—2f

AGENTS locaux pour le Chloro-Naphtoleum ... [illegible]

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

GRANDES REDUCTIONS

—SUR NOS—

Costumes tout faits, pour Hommes et Enfants,

LINGE DE CORPS, MALLES, VALISES, ETC.

Rapport aux grandes réparations qui vont être faites dans nos magasins, nous vendrons, pendant les 30 jours suivants, toutes nos marchandises au-dessous du prix coûtant.

25 pour Cent seront diminués sur chaque achat.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI, 16 SEPTEMBRE.

MICHEL LION & CO.,

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

12 déc—1an

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES

86............RUE DU CAMP............86

Capital..........$200,000 | Profits non divisés..........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les 6 mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

1er sept—1 an—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman; Rudolph Wooster, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '86—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $60,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et réglées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Dessins fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

Josh Lipman, Jules Metéyé, W. E. Robinson,

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec groupes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15. $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

A. A. WOODS.
WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE.
J. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

164..........RUE GRAVIER..........164

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SORREBER, Vice Président.
JOSEPH A. MENCKE, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BONET, ... [illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations de la Louisiane et de l'Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaires-Editeurs: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 108 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

COSTLOCHE, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman.

RIDEAUX FORTUNES ET TRESSES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'articles pour Rideaux.

LE BON COIN

—OU ACHETER—

Des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Vendu 21 lots tirage du 10 sept., parmi 16 vendu $10,000.

E. J. LANNES,
Coin Camp et Gravier, Nlle-Orléans, Lne.
20 mai—1 an dim

CHLORO-NAPTHOLEUM détruit les tiques ... [illegible]

LE DOCTEUR J. MORICE,

Médecin-Vétérinaire.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'étant de retour d'un voyage en Europe, il va reprendre l'exercice de sa profession et qu'il se met, dès à présent, à la disposition de sa clientèle.

30 sept—30—dim. mer. ven.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le Magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal.

1er nov88—1 an—mer jeu dim

AMUSEMENTS.

Théâtre et Musée Robinson.

Grande ouverture jeudi 3 octobre.

Rafraîchi par des éventails électriques. Ouvert de 11 à 10. Entrée partout 10c

Attraction extraordinaire et la première fois en exhibition de la

Famille Mormonne

Elder Joseph Young, fils du père du Mormonisme.

BRIGHAM YOUNG,

Ses 3 femmes et 11 enfants.

THEATRE NO 1.—La troupe originale de Concert et de Comédie des Swiss Bell Ringers. 17 artistes étoiles.
29 sept—

THEATRE NO 2.—Troupe Royale de Spécialité de Maynard & Haya, 6 artistes étoiles. Tout neuf et grandiose.

INSTITUTIONS.

Collége Jefferson.

L'ouverture du Collége Jefferson, paroisse St-Jacques, aura lieu le mardi, 1er octobre. Les élèves quitteront la ville ce jour-là par le train de 3:30 P. M., sur le Mississippi Valley R. R. Un des Pères Maristes sera à la gare pour voir les parents et accompagner les élèves.

Les parents sont requis d'envoyer leurs fils le jour de l'ouverture des classes.

9 sept—au 2 oct

Collége d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines. Rentrée des classes le 1er septembre 1889.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $2 à $4. Pour plus amples informations s'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.

INSTITUT CARNATZ,

222 rue Coliseé, entre Race et Felicity.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

La vingt-cinquième session commencera mardi, 1er octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut.

LÉONIE DE VARENNE,
Sept—1m—Dim Mar Jeu. Directrice.

INSTITUTION PICARD,

Pensionnat et Externat pour jeunes filles.

Réouverture des classes le 2 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 272 Esplanade.
25 août—3m

Institut Commercial de St-Alexandre ... Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre.

L'enseignement donné dans cet excellent Institut est général, mais surtout Commercial.

Le français, l'espagnol et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 212 Chartres.

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collége, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et de génie civil. Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D.,
11août—3m Président.

Ne négligez pas vos demeures. Servez-vous du Chloro-Naphtoleum; Le plus grand désinfectant connu.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

Louis Grunewald Co., Limited.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

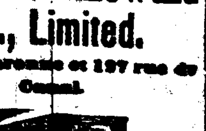

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer, Mehlin et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels pour Inclus.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO.,
LIMITED,
NLLE-ORLEANS.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 SEPTEMBRE—CLASSE No 331

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux de la Nouvelle-Orléans ... Le 28 septembre 1889—4 heures P. M.

J. A. & A. ROUSSEAU,
W. E. RENHARD, Commissaires.

THEATRE ST-CHARLES.

J. M. GILBERT, Directeur et Directeur.

Dimanche soir, 29 Septembre,

MINSTRELS CELEBRES

—DE—

Goodyear, Cook & Dillon.

—SOUVENEZ-VOUS—

THEATRE ST-CHARLES.

Entrée, 15, 25 et 50 cents, avec sièges réservés.

MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.

Prix de Matinée, 10, 25 et 50 cents, avec sièges réservés.

Dimanche, 6 Oct.—Billy Clay's Gaiety Company.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfèrera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exécuter un Médaille pour travaux ...

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans ...

Le ... de leur age.

Pose de dents artificielles.

E. GASSEN, PRESIDENT. W. W. GIRAULT, CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en somme au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

18 juil—1an—dim mardi vend

LEON QUEYROUZE,

ÉPICIER EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

AVIS IMPORTANT.

Les déserteurs et insoumis qui veulent bénéficier de l'amnistie accordée par la loi du 21 juillet 1889, doivent se présenter au Consulat de France pour faire dresser acte de leur soumission.

Cette formalité doit être accomplie, pour les Etats-Unis, dans l'année qui suivra la promulgation de la dite loi, c'est-à-dire, avant le 21 juillet 1890.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1889.

Liste de publication.

André Joseph Casimir	Declos veuve (née Eugénie Judiel)
Bacher Georges	Dupuy Hortense (Mlle)
Barnier Rose (Mlle Bolme)	Dubois Guillaume
Bouché Jacques	Guéné Elise
Brun Jean	Hollin Etienne
Bruneau Noel	Ladène Jean
Dalestère Romain (veuve)	Larronde Jean
Dalençon Louis Pompe	Michon Denis
Dubourdieux Basile Adolphe	Pinck (famille)
	Rivière Henri
	Tenet Adolphe
	Tupéry Jean Marie
	Vignaux Justin

LETTRES.

Marer E.	Largeau
Gobrane Lucien	Sopine Edmond.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à communiquer avec moi de leur domicile en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à se faire certifier, préalablement, par M. le consul ... de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN

CHLORO-NAPTHOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures.
7juil—3m

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et d'agrandissement de portraits anciens.

CABINETS,

No 123 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dim

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

94 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité ... la mécanique ... renforcée ... une ... de son ... dans les ...

Accords et réparations de pianos ...

Avis.

A. SIMON, la Compagnie, coin Dauphine et Bourbon, ... à toutes les publications, ... à domicile.